



Suite passage expertise batiment

Par **charlene1703**, le **09/05/2014** à **11:19**

bonjour,

j' ai actuellement un souci avec une entreprise qui a effectué des travaux chez moi. pour résumé, il y a des problèmes d'étanchéités sur la toiture et aussi une chape mal faite.

un expert doit passer pour vérifier tout cela. je voudrais savoir (dans le cas ou l'entreprise est en tort) si je peux faire appel a un autre artisan pour effectuer les réparations après le passage de l'expert et ensuite demander le remboursement des factures a la société qui a mal fait le travail?

si oui quels sont les bonnes démarches à effectuer?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]